



Mairie : 02.97.38.81.31
 Mail : mairie.brehan@brehan.fr
 Site : www.brehan.fr
 Lun.-vend. : 8h30-12h00
 14h00 -17h00
 Sam. : 9h00-11h30
Portail familles :
 brehan.cartepius.fr
Permanence de M. Le Maire :
 Mardi - mercredi - jeudi :
 9h. à 12h. sur RDV si possible
Agence Postale Communale :
 02.97.38.81.31
 Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.
 Sam. : 9h00-11h30
Médiathèque : 02.97.28.10.16
 Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.
 Sam. : 9h00-12h30
Accueil Péri-scolaire :
 02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51
Cantine scolaire de Noé :
 02.97.38.83.58
Restaurant La Crémaillère :
 09.56.94.99.14
Pontivy Communauté :
 02.97.25.01.70
STGS : eau - assainissement :
 Urgence : 09.69.32.69.33
Presse : La Gazette : 07.86.15.75.60
 Ouest-France : 06.88.79.13.04
 Le Télégramme : 06.62.48.51.84
Déchetteries : Crédin :
 Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-18h30
 Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-18h30
Bréhan : déchets verts uniquement
 Merc. : 9h30-12h.
 Sam. : 9h30-12h. / 14h.-17h.
Médecins :
 Jean Thual : 02.97.38.85.18
 Nicolas Thual : 02.97.38.83.33
Psychologue Mme SANSON :
 06.19.86.74.59
Pharmacie Ty Lann : 02.97.38.81.32
 Pharmacie de garde : 32 37
Cabinet dentaire : 02.97.28.10.71
Infirmiers : Beurel, Harnois, Jouanno,
 Le Claire E. & M. : 02.97.38.82.90
 Davenet, Richard, Rual :
 02.97.25.02.21
Masseur-kinésithérapeute :
 Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98
Ostéopathe :
 Pierre Nowaczyk : 06.07.62.49.74
Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33
Pompes funèbres : 02.97.38.88.54
Vétérinaire : VET & SPHERE :
 02.97.51.50.47
Pompiers : 18 - Samu : 15
Police : 17
Femmes victimes de violences : 39 19
Enfance en danger : 119
Harcèlement scolaire : 30 20
Cyberharcèlement : 30 18
Agri'Écoute : 09.69.39.29.19

INFORMATIONS MUNICIPALES

↳ **L'Agence Postale Communale et la mairie** seront fermées les samedis, pendant les congés, dès le 4 juillet au 29 août inclus.

↳ **Permanences élus** : Pendant la période estivale, les permanences se feront uniquement sur rendez-vous.

↳ **Emploi** : La Commune recherche une personne à mi-temps pour service ménage et cantine, à partir du 1^{er} septembre. S'adresser à la mairie.

↳ **Plan de Sauvegarde Communal** : Dans le cadre de la mise à jour de son Plan de Sauvegarde (canicule, épidémie, tempête...), la Mairie de Bréhan a adressé un courrier aux personnes recensées, par le biais de la liste électorale qui en raison de leur âge ou de leur isolement sont susceptibles de figurer sur la liste des personnes vulnérables.

Pour celles ou ceux qui n'auraient pas reçu ce courrier, ils peuvent s'ils souhaitent s'inscrire sur la liste en s'adressant à la Mairie.

↳ **Rappel - Utilisation du City Parc** : Afin de préserver la tranquillité des riverains, nous rappelons que le City Parc est accessible jusqu'à **22h. en période estivale**.

Nous invitons chacun à respecter ces horaires et à adopter un comportement responsable, notamment en limitant les nuisances sonores.

Nous rappelons également que le **tapage nocturne après 22h.** constitue une infraction et peut être sanctionné par une amende.

Comptant sur le civisme de tous pour que cet équipement reste un lieu de loisirs apprécié et respecté.

↳ **Sécurité routière** : Nous déplorons toujours de nombreux excès de vitesse en agglomération comme dans les villages. Merci à tous de respecter les limitations de vitesse. La gendarmerie est informée, des contrôles seront effectués. La sécurité routière est l'affaire de tous.

↳ **Fibre optique** : Le déploiement de la fibre optique avance et devrait être terminé au cours du second semestre. Une réunion publique sera organisée avec les opérateurs. En cas de démarchage, vous rapprocher de votre opérateur.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **avril, mai et juin 2010** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

↳ **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

A VOS CALENDRIERS ! Concert de variété organisé par la municipalité « DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE »

Vendredi 30 octobre à 20h30, Espace Jean Saulnier.



Retrouvez les succès de la chanson française et internationale par des artistes que vous avez vu dans les émissions télévisées musicales : N'oubliez pas les paroles, The Voice Kid, Drean Team de TF1, Du Plus Grand Karaoké de France sur M6... Humour, émotions, costumes, mises en scène au programme.

10€ par personne - Gratuit pour les moins de 12 ans - Réservation à partir de septembre en mairie, sur des plages horaires dédiées, samedi matin (communication des dates à la rentrée).



VIE ASSOCIATIVE

Nous informons nos adhérentes que nous procéderons au remboursement des cours de pilates et/ou renforcement musculaire non dispensés le **vendredi soir 3 juillet de 18h. à 19h.** et le **samedi matin 4 juillet de 10h. à 12h.**

↳ **Timadeuc – Visites guidées de l'Abbaye** : Durée de la visite 1h30 environ – Tout public, enfants bienvenus – Tarifs : 5€, 2,50€ (moins de 26ans, demandeurs d'emploi, seniors, personnes à mobilité réduite), gratuit pour les enfants de 0 à 8 ans.

Conditions de visite : Billet non modifiable et non remboursable - Nombre maximum : 30 personnes.

Dates : **7, 10 /15 /17/20/27/31 juillet à 14h30 - 3/5/7 août à 14h30.**

Réservation obligatoire en ligne sur : www.fromagerie-timadeuc.fr/visites.

↳ **Caozerie Galo : La chieûne (fable du moyen âge mise en gallo par Charles Le Joly)** : Une chieûne q'avaet pàs de lojis taet yelle prête à fère. Oû-ét-ce se qhuter pour fère sés chiaos ? Ole ala vaïr une aotr chieûne é la peuria de la recevaïr. La vaïla don anijée coume céz yelle. Ao bout de qhoqes temps lés chiaos tint putôt dézarmentés é boujants, la patrone veuillant q'i hachaent tout, lés peuria de qhiter sa loje... Més pus qhession de s'en aler ! L'aotr se met à breûre : oû-ét-ce aler, c'et l'iver é i fèt frét, deuhô c'et un coup à teurfunter. O la bassine pour reûster ao chaot jusq'aos baos jous. **A sueudr.....**

Manieûre de dire : Tous pour yaüs ! = je les plains, je n'en voudrais pas !

COMMERÇANTS et ARTISANS

↳ **Le 13 juillet, cap sur les Antilles... à La Crémaillère !**

Le temps d'une soirée, oubliez les embruns bretons : à **La Crémaillère**, le breton laisse sa place au créole, le biniou s'accorde une pause bien méritée et cède le micro aux rythmes ensoleillés du coupé-décaldé, du zouk et des musiques antillaises !

Au programme : ambiance chaleureuse, bonne humeur, saveurs exotiques et, espérons-le, une météo qui aura elle aussi envie de prendre des vacances sous les tropiques.

Et la fête ne s'arrête pas là ! À **23 heures, ce samedi**, place au sport avec la retransmission en direct du match **France – Paraguay**. Certes, le coup d'envoi est un peu tardif... mais pas de panique : le lendemain, c'est dimanche ! Une excellente excuse pour faire la grasse matinée jusqu'à 11 heures avant de venir prolonger le week-end autour d'un apéritif en terrasse.

Alors, le 13 juillet, laissez les cirés au vestiaire, enfilez votre plus belle chemise fleurie et venez partager une soirée placée sous le signe de la convivialité. À La Crémaillère, ce soir-là, même les goélands auront des envies de soleil !



↳ **Pharmacie Ty Lann** : Durant la saison estivale, la pharmacie sera ouverte tous les jours de 8h30 à 13h. et de 14h à 19h30 et les samedis de 8h30 à 13h. jusqu'au samedi 29 août inclus. Toute l'équipe de la Pharmacie Ty Lann vous souhaite un bel été !"



↳ **URGENT - Transport scolaire communal pour les écoles de Bréhan - Rentrée scolaire 2026-2027 - Dernier Rappel** : Pour toutes nouvelles demandes des fiches sont à retirer à la mairie, dans les meilleurs délais, y compris ceux utilisant des tickets et celles déposées dans les écoles. Les demandes déposées tardivement, après le 30/06, ne seront pas prioritaires en fonction des inscriptions.

↳ **Transports scolaires pour les collégiens et lycéens** : L'inscription au transport scolaire sur le réseau régional BreizhGo est ouvert. Cette inscription se déroule en ligne exclusivement sur www.breizhgo.bzh .

La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 16 juillet 2026. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40 € par famille sera appliquée.

↳ **Chenilles processionnaires du chêne** : L'ARS Bretagne invite les habitants à signaler toute présence suspecte de chenilles processionnaires du chêne sur le site de la FREDON Bretagne : <https://alertespeces.fredon-bretagne.com/> .

Décès



Vincent PICHOT
27 juin 2026
Bréhan

Mariage



Clément QUESNEAU
& Anna TRIGUER
27 juin 2026

Annonces : ➤ A louer remorque barbecue, tourne broche arrière, foyer vertical, idéal cochon, agneau, plancha diamètre 500 + barbecue central avant 800. Renseignement au 07.68.07.24.34 ou par mail hervefred0208@gmail.com
➤ Donne remblai en grande quantité, à venir chercher sur place. Tél. 06.67.21.47.17.